

BAREME D'HONORAIRES

VENTE				
MONTANT DU PRIX DE VENTE				
			HT	TTC
0 €	à	762 245 €	6,00 %	7.20 %
762 246 €	à	1 143 368 €	5,50 %	6.60 %
1 143 369 €	à	1 829 388 €	5,00 %	6 %
w1 829 389 €	à	3 048 980 €	4,50 %	5.40 %
au delà de		3 048 980 €	3,50 %	4.20 %

LOCATION				
MONTANT DU LOYER ANNUEL HORS TAXES ET HORS CHARGES			Les taux des honoraires s'appliquent sur les 3 premières années complètes de loyer	
			HT	TTC
0 €	à	762 245 €	10,00 %	12 %
762 246 €	à	1 143 368 €	8,00 %	9.6 %
1 143 369 €	à	1 829 388 €	7,00 %	8.4 %
1 829 389 €	à	3 048 980 €	6,00 %	7.2 %
au delà de		3 048 980 €	5,00 %	6 %

CESSION DE DROIT AU BAIL				
Barème identique à celui de location auquel il faut ajouter à la charge du cédant les honoraires calculés sur le montant de la cession et de la reprise selon le barème suivant				
MONTANT DE LA CESSION OU DE LA REPRISE			TAUX	
			HT	TTC
0 €	à	381 123 €	8,00 %	9.6 %
381 124 €	à	762 245 €	6,00 %	7.2 %
Au delà de		762 245 €	4,00 %	4.8 %

TOUS CES TAUX SONT APPLICABLES PAR TRANCHE

L'assiette de calcul des honoraires ne tient pas compte d'éventuelles franchises de loyer ou d'aménagements consentis par le propriétaire ou le bailleur.